



Public concerné

Candidats d'emploi inscrits au Pôle Emploi.

→ Pour bénéficier de cet accompagnement, effectuer une demande auprès du Pôle Emploi.



20 Rue du Port de Jean
Gérard LAM

Tel. : 02 29 23 99 99

Fax : 02 29 23 99 99

cfp@cfpb2.be

<http://www.cfpb2.be/>

ACCOMPAGNEMENT DANS LA DEFINITION D'UN PROJET PROFESSIONNEL

Objectif de l'action

Aider le bénéficiaire ayant un besoin d'orientation ou de réorientation professionnelle identifié par Pôle Emploi à définir au moins un projet professionnel.

Déroulement de l'accompagnement

Deux modalités sont proposées :

- En individuel
- En collectif

Présentation de l'action

- Validation des idées professionnelles identifiées.
- Confrontation des idées validées avec la réalité du terrain.
- Elaboration du plan d'action associé aux idées professionnelles validées.
- Recherche d'une période d'immersion professionnelle.
- Techniques de Recherche d'Emploi.



Durée de la prestation

3 à 6 mois



Lieux d'intervention

02000 Leuven – 02000 Charleroi – 02040 Nivelles

NOTES
